

18 NOVEMBRE COVID-19, ACTION CLIMATIQUE ET FINANCE DURABLE

9 h 30 - 11 h : Investissement 2.0 pour les fondations : les portefeuilles axés sur les retombées sociales; des réponses aux questions des administrateurs (atelier en français).

Définitions : L'investissement responsable est une stratégie globale à adopter, incluant dans la sélection des placements, le suivi continu avec les gestionnaires de portefeuilles, ainsi que dans l'actionnariat actif. Ce dernier est le fait d'exercer activement ses droits en tant qu'actionnaire.

- Les investissements d'impact sont des investissements dans des entreprises, des organisations et des fonds avec l'intention de générer un impact social et environnemental aux côtés d'un rendement financier. C'est un modèle d'affaires intentionnel et mesurable.
- Ce type d'investissements a de meilleurs rendements que les investissements traditionnels lorsque les marchés sont en baisse. On le constate depuis le début de la pandémie.

Actions: Collaborer avec des gestionnaires correspondant à vos objectifs. Posez-leur des questions et créez un dialogue permanent avec eux pour assurer une compréhension mutuelle.

- Favoriser la collaboration entre fondations en développant des stratégies communes avec les mêmes gestionnaires pour faire avancer les pratiques développées par les gestionnaires de portefeuilles.
- Évitez l'éco-blanchiment (procédé de marketing utilisé dans le but de se donner une image éco-responsable trompeuse).
- Ayez des terminologies communes sur l'impact social et en mesurer l'impact.

Conditions favorables: 1. Une cohésion avec la mission globale et les objectifs philanthropiques et financiers. 2. L'adhésion du CA et membres des comités de placement et un cadre de gouvernance permettant l'alignement entre dons et investissements. 3. Une reddition des comptes par les gestionnaires quant aux résultats ESG des entreprises investies.

11 h 30 - 13 h : La finance durable : accélérer la transition vers une reprise économique durable post-COVID-19 (panel).

- La finance durable consiste à prendre des décisions financières en tenant compte de facteurs sociaux et environnementaux et peut signifier d'aligner les actifs de la dotation d'une fondation avec sa mission et d'appliquer des critères ESG.

Actions:

- L'octroi d'un financement de démarrage pour accélérer le financement durable au Canada peut soutenir le changement.
- Les fondations ont la possibilité d'être des acteurs dans l'essor de la finance durable au Canada.
- Les dons peuvent permettre à des organismes et à des collectifs de contribuer à l'avancement d'initiatives de finance durable.
- Les risques de ne pas en faire plus pour s'attaquer aux problèmes climatiques et sociaux sont souvent sous-estimés.
- Les bailleurs de fonds doivent cesser de résister au financement durable et commencer à l'adopter pour éviter que le Canada soit à la traîne.
- Les bailleurs de fonds peuvent identifier des voies conformes à celles de la finance durable (par exemple, mobilisation de capitaux, investissements dans l'hydrogène propre).

Conditions favorables:

- Les bailleurs de fonds ont besoin d'informations normalisées et plus complètes pour participer à la mobilisation d'importants capitaux financiers au Canada
- Un grand nombre d'outils et d'activités existent pour passer à des émissions plus faibles, mais le secteur privé doit faire partie de l'équation pour faciliter la transition des secteurs (notamment de l'agriculture, de la manufacture et des transports) vers des émissions plus faibles.

13 h 30 - 15 h : Investissement 2.0 pour les fondations : les portefeuilles axés sur les retombées sociales; des réponses aux questions des administrateurs (atelier en anglais).

Pour le récapitulatif de cet atelier, veuillez vous référer à la séance de 9h30 : Investissement 2.0 pour les fondations : les portefeuilles axés sur les retombées sociales; des réponses aux questions des administrateurs.

Citations de Lyn Baptist, membre du conseil d'administration de la Fondation McConnell:

« Nous devons collaborer avec tous les secteurs et ne pas utiliser seulement nos dons. »

« Nous devons arrêter de considérer les dons et les placements comme deux entités distinctes. Nous devons marier deux ensembles d'idéologies, deux ensembles de compétences. »

« Vous devez examiner vos placements sous le même angle que vous examinez vos dons. »

15 h 30 - 16 h 45 : Intégrer une perspective climat pour son effet multiplicateur de l'impact philanthropique positif (panel).

- Les changements climatiques représentent un enjeu intersectionnel : les changements climatiques, les enjeux de justice sociale et d'équité sont intrinsèquement liés.
- L'action climatique requiert la mobilisation de personnes ayant des bagages variés, des compétences et des expériences diverses pour s'attaquer ensemble à ce problème complexe.
- Les organismes qui ont intégré une optique d'équité à leur gouvernance et à leurs activités internes ont plus de facilité à collaborer avec les jeunes sur le dossier des changements climatiques.
- Il existe une habitude de longue date à travailler sur les dossiers de façon compartimentée (justice raciale, climat, problèmes sociaux, etc.) : les organismes de proximité s'expriment pour déclarer que les problèmes climatiques et les autres problèmes ne peuvent être traités en silos; nous devons parler d'une seule voix.

Regard vers l'avenir:

- 2020 a été une année difficile, mais elle nous a offert l'occasion d'envisager l'avenir autrement.
- La philanthropie peut: 1. Jouer un rôle de leadership dans le dossier du climat. 2. Financer des initiatives ambitieuses et durables. 3. Renforcer sa volonté politique. 4. Débloquent des fonds. 5. Mettre en place les solutions techniques et politiques dont elle dispose déjà.